Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 9

Rubrik: L'environnement et les apiculteurs ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'environnement et les apiculteurs

Tout homme conscient de l'extraordinaire mutation du monde actuel et préoccupé par la constante remise en question de ses droits naturels et spirituels se doit, non seulement d'étudier la nature de ces modifications inquiétantes et leurs correctifs souhaitables, mais de dégager une éthique susceptible de donner une réponse aux interrogations que nous nous posons et qui puisse servir de guide à des réactions nécessaires pour la survie de l'humanité. Nous devons réapprendre la qualité de la vie.

Les problèmes urgents des pollutions, des nuisances et des modifications incontrôlées de l'environnement sont posés dans nos nations industrialisées à l'excès. Ce sont ces pollutions qui nous menacent tous, genre humain, animal et végétal.

L'homme a tout d'abord survécu par instinct. Fragile et vulnérable, dès son origine il a été contraint de se surpasser pour vivre et est parvenu à raisonner. Cela a été sa première grande bataille. Puis il a su s'organiser pour se servir de la nature, puis l'asservir et enfin presque la dominer. Mais sa domination s'exerce d'une manière désordonnée et irrationnelle et qu'il n'a pas su, à temps, en mesurer les conséquences. Il a trop souvent estimé que décaper la terre, éventrer les forêts, polluer l'air et l'eau n'aurait pas de conséquences graves, car il pensait que la nature pouvait se régénérer toute seule. Il a tout simplement oublié que le progrès va vite, très vite, mais que la nature, elle, n'a pas modifié son rythme. Si elle peut se régénérer, il faut pourtant lui en laisser le temps.

Mais devons-nous pour cela revenir aux rythmes ancestraux et condamner l'accélération technologique de notre temps ? Les progrès scientifiques et leurs applications techniques, à côté de certains aspects négatifs, ont fortement contribué à l'amélioration des conditions d'existence, à l'allongement de la durée moyenne des vies humaines et à l'accroissement du mieux-être général. Il faut nous servir de ces connaissances scientifiques et de leurs applications techniques afin de continuer cette marche en avant mais également pour éliminer, si possible, les causes du mal.

Nous sommes tous responsables vis-à-vis des générations à venir et c'est de ce sentiment de notre responsabilité que chaque homme, dans la position où il se trouve, doit se pénétrer. Si nous ne voulons pas le comprendre alors la révolte des éléments et celle des hommes, qui gronde déjà dans les cités, risquent de tout détruire, même le sens de la vie.

Nos civilisations industrielles sont déformées par le seul concept du profit. L'anarchie de cet accroissement prodigieux sévit particulièrement dans les cités industrielles où règnent côte à côte les exigences de surproduction et de déification du profit. Notre société perd le sens des valeurs que nos ancêtres s'étaient forgés au cours de leur long cheminement au coude à coude avec la nature.

Nous vivons une crise profonde qui ne fait que commencer et que nous devons éviter qu'elle ne s'achève en explosion. Les mouvements « hippies » et certaines manifestations de la jeunesse n'en sont que le prélude. L'accroissement du « stress », des chocs psychiques, des désordres cardiovasculaires chez les adultes en sont d'autres.

Ces modifications profondes et les altérations rapides de l'environnement humain ont des conséquences prévisibles dont les correctifs **sont entre nos mains**, par l'intermédiaire de nos élus. La responsabilité du comportement d'un régime, voir d'une civilisation est désormais dans les mains de chaque citoyen. Le président Johnson affirmait en 1967 lors de son message au Congrès américain : « Les nuisances de toutes sortes sont la conséquence d'une négligence qui ne doit plus être tolérée et qu'elles seront jugulées dès que les citoyens, par le canal de leurs représentants-élus demanderont que soit respecté le droit qu'eux-mêmes et leurs enfants ont de vivre sans appréhender pour leur santé. »

Rien ne pourra être entrepris dans un cadre prospectif à long terme, que nous impose la survie des générations à venir, sans une prise de conscience individuelle qui peut seule créer l'information. Par la prise de conscience individuelle on arrive à l'adaptation à l'universel d'une morale jusqu'alors particulariste. La morale est en effet apparue là où a commencé la vie de groupe. Elle représentait un guide de conduite permettant à l'individu d'être adopté et intégré dans un cadre collectif.

Notre tendance à fermer les yeux, à refuser l'agression de l'évidence, à nous isoler peureusement du torrent qui menace de nous entraîner, a seule retarder l'apparition d'une morale universelle. Il est urgent de tenter de la définir ou tout au moins de la pressentir.

Pour y parvenir, l'homme doit, avant tout, repenser le sens général de la vie. A une époque où la vie était considérée comme miracle permanent, où la maladie et la mort ne trouvaient leur consolation ou leur fin que dans la religion, la morale apparaissait comme un guide rigide et salutaire, comme un rempart pratique contre l'agression possible de certains individus.

La nouvelle morale nécessaire à notre temps et aux temps à venir doit être applicable en toutes circonstances. N'existe-t-il pas de tous temps une loi morale et universelle qui impose simplement

de ne pas faire subir aux autres ce que l'on ne voudrait pas subir soi-même ? Or, l'homme devrait être capable de comprendre que le moindre de ses gestes, la plus anodine de ses actions ont des résonances décuplées, bonnes ou mauvaises, sur le reste de l'humanité.

A une époque où la défense des Droits de l'homme et du citoyen est parfaitement codifiée, il serait grand temps d'instituer, à son tour, une Charte des devoirs de l'homme ou défense des devoirs de l'homme. Elle devrait comprendre un ou plusieurs principes qui obligeraient l'homme à ne plus oublier la défense de son environnement et celui des autres. Il appartient donc à chaque homme, un tant peu soucieux de voir se réveiller ou naître un nécessaire nouveau sens moral de se considérer, dès aujourd'hui, comme responsable de ce processus simple et logique. Si nous voulons que notre monde s'engage rapidement dans un perfectionnement absolument indispensable à sa survie, nous devons commencer, chacun à titre personnel et collectif, à pratiquer une telle morale dans nos activités professionnelles, techniques, sociales responsables de l'urbanisme, de la santé et de l'industrie. (Tiré partiellement de « Points de Vue initiatiques ».)

En quoi cette morale de l'environnement nous intéresse-t-elle, nous apiculteurs ? Nous constatons un rétrécissement de plus en plus marqué du domaine de prospection de nos abeilles. L'appétit démesuré de nos brasseurs d'affaires, des agents immobiliers, à la recherche de bénéfices et de profits toujours plus élevés, les poussent à acquérir, à implanter des immeubles ou des fabriques dans n'importe quel terrain sans souci de l'équilibre écologique de l'environnement. Nos autorités restent souvent passives, parfois même elles sont intéressées à de tels développements, sans se préoccuper de leurs conséquences souvent désastreuses.

Même si nous constituons un petit nombre parmi la population de notre pays nous nous devons de faire entendre plus fortement notre voix. Intervenir sans cesse auprès des autorités fédérales, cantonales et communales par l'intervention de nos élus aux Conseils. Faire reconnaître les dangers des produits antiparasitaires sur la santé humaine, leurs incidences sur l'écologie. On contraint les utilisateurs de ces produits à des cours de prévention alors que les grandes industries polluent impunément notre atmosphère.

La disparition de 610 apiculteurs dans les années 1970-1974 est un phénomène inquiétant pour l'arboriculteur. Déjà certains responsables de communes arboricoles sentent venir le danger d'une pollinisation insuffisante des arbres fruitiers. Ils s'approchent des organisations apicoles pour solliciter l'apport de ruches dans les vergers de leur agglomération. Nous possédons là une occasion de leur faire saisir le sens d'une morale de l'environnement, de leur

devoir d'interdire l'utilisation de désherbants qui détruisent les fleurs donnant à nos abeilles le pollen et le nectar nécessaires à leur survie. Associons-nous aux organismes de défense contre les conséquences des radiations atomiques, contre les nuisances des émanations de gaz toxiques sur les végétaux, de l'écoulement de résidus nocifs un peu partout dans la nature et dans les eaux, produits par des industries, certes utiles à la collectivité, mais pour lesquelles seuls des bénéfices importants comptent, au détriment des installations de salubrité.

Agissons avant qu'il ne soit trop tard et que notre environnement ne soit plus vivable. Nous le devons pour les générations suivantes, pour nos enfants et petits-enfants. Songeons à cette parole de l'Apocalypse : « Aussi, parce que tu es tiède et que tu n'es ni froid ni chaud, je vais te vomir de ma bouche. »

Le Dr Alexis Carrel, dans son livre « Réflexion sur la Conduite de la Vie », souligne : « Bien que la conscience arrête de bonne heure son développement chez la plupart des gens, **sa tendance naturelle est cependant de grandir depuis la naissance jusqu'à la mort.** A la vérité l'ascension de l'esprit au cours de l'évolution de chaque individu est, non seulement une loi fondamentale de la vie humaine, mais son caractère spécifique. »

Amis apiculteurs, ne laissons pas notre conscience en sommeil, luttons de toutes nos forces, dans la mesure de nos moyens, qui peuvent être considérables si on les utilise judicieusement, contre toutes les nuisances matérielles et spirituelles, contre l'appétit de gains exagérés, les affairistes sans scrupules. Comme nos avettes soyons constamment en alerte et en mouvements de défense.

Doudin.

Tribune libre

La danse de l'abeille comme moyen de communication avec ses semblables

Depuis que le Dr Karl von Frisch a étudié et fait connaître au monde apicole la curieuse danse des abeilles, d'autres savants ont voulu aussi se rendre compte de la véracité de ces faits. C'est ainsi que le Dr J. L. Gould, de l'Université de Princeton, a pu confirmer cette théorie.

On sait que les butineuses rentrant à la ruche utilisent ce moyen pour avertir leurs sœurs qu'elles ont découvert une source de

nectar. Par des figures et par la vitesse de leur danse, elles arrivent à orienter leurs sœurs sur la découverte qu'elles viennent de faire.

La théorie du langage de la danse fut généralement acceptée jusqu'en 1967. C'est alors que le Dr A. M. Wenner, de l'Université de Californie, proposa une autre explication selon laquelle les abeilles percevaient l'odeur des éclaireuses, ce qui leur indiquait l'endroit des champs de butinage. Il préconisa que les abeilles se créaient ainsi une carte olfactive des environs de la ruche.

Par diverses expériences, le Dr Wenner et ses collègues eurent la preuve que les abeilles réagissaient à certaines odeurs plutôt qu'à la danse.

Le Dr Gould poussa plus avant ses recherches et eut la conviction que les abeilles utilisent les deux systèmes : les odeurs et le langage-danse dans leur recherche de la nourriture.

Dans l'obscurité de la ruche, les abeilles orientent leur danse selon la direction de la gravité, cependant à la lumière, elles utilisent la lumière comme point de référence. Ce fut la base d'une expérience. Il prit quelques éclaireuses qui furent appâtées avec de l'eau sucrée. Elles réagirent à la danse ; mais dès que les abeilles furent appâtées par une odeur, elles répondirent à ce genre d'indice plutôt qu'à la danse.

La poursuite des expériences prouvera lequel des deux phénomènes est le plus réel.

Tiré du *Christian Science Monitor,* Boston.

Scierie - Caisserie

Tous les bois pour la construction
Fabrication de caisses et harasses
en tous genres
Caisses maritimes, palettes perdues

GEORGES PARÉAZ

1261 LA RIPPE-sur-Nyon Tél. (022) 67 12 29